

Agreste Basse et Haute Normandie

Données Hors Série

Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

recensement
agricole
2010

La Normandie : des productions laitières qui bougent

La production de lait de vache, concentrée dans des exploitations toujours plus grandes et moins nombreuses, se localise surtout dans la Manche, l'ouest des 4 autres départements de Normandie et le Pays de Bray. Dans ces zones, où la densité laitière (en nombre de litres livrés par hectare de SAU) est en hausse, les surfaces en maïs augmentent et celles en prairies baissent.

La décennie 2000-2010 se caractérise par une concentration de l'élevage laitier, tendance qui s'explique par des critères de rentabilité et de qualité de vie. La production laitière se concentre et se localise surtout dans la Manche et l'ouest des 4 autres départements de Normandie mais aussi dans l'est de la Seine-Maritime. Les autres zones se désengagent de la production laitière. La Basse-Normandie produit 76 % du lait de Normandie, la Manche en produit 40 %, l'Eure 6 % et les 3 autres départements en produisent 18 % chacun.

Une concentration continue

En 2010, la Normandie compte 11 280 exploitations laitières soit 34,5 % de moins qu'en 2000 au précédent recensement agricole. On entend par exploitation laitière une exploitation ayant au moins une vache de race laitière.

Parallèlement à cette forte baisse du nombre d'exploitations laitières, la Surface Agricole Utilisée (SAU) des

exploitations laitières n'a baissé que de 10 %. La SAU moyenne de ces exploitations est ainsi passée de 67 hectares (ha) à 93 ha de 2000 à 2010.

Les troupeaux de vaches laitières se sont également agrandis, même si globalement le nombre de vaches a diminué. Pour les exploitations laitières spécialisées (OTEX¹ lait spécialisé),

l'effectif moyen est en 2010 de 56 vaches laitières contre 39 en 2000.

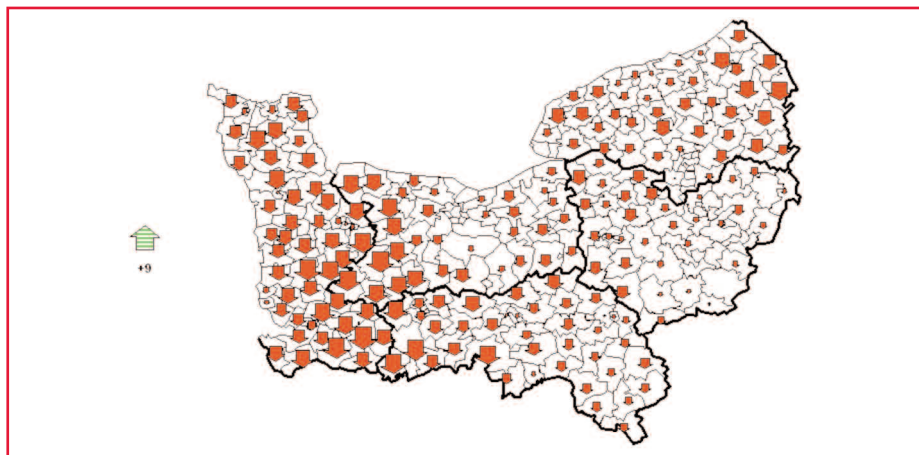
Ces structures, plus grandes, produisent plus de lait. De 2000 à 2011 la production de lait a augmenté de 8,5 % pour atteindre 3,6 milliards de litres. Sur cette même période, le quota² moyen a progressé de 46 % lorsque la productivité par vache a augmenté de 35 %.

Nombre d'exploitations laitières 2012 par canton



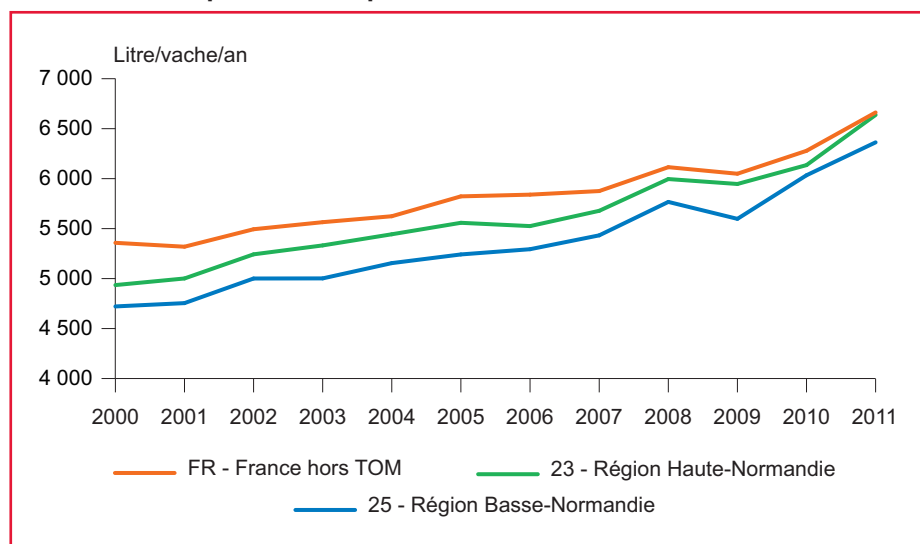
Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Évolution annuelle moyenne du nombre d'exploitations laitières 2004-2012 par canton



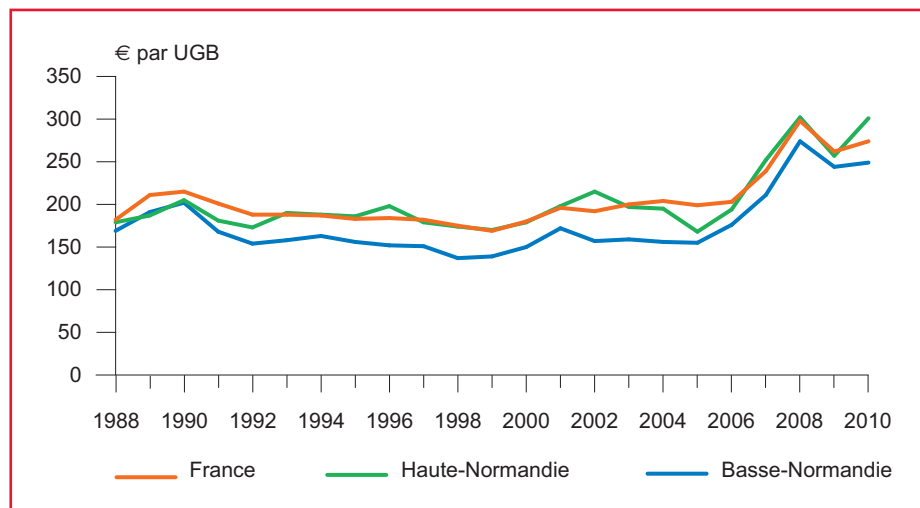
Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Haute-Normandie : haute productivité des vaches laitières Évolution de la productivité par vache



Sources : FranceAgriMer et Agreste

Haute-Normandie : des rations plus riches en concentrés Évolution du coût de l'aliment du bétail dans les exploitations laitières spécialisées



Source : DRAAF - SRISE - RICA

Si elles sont de grande taille, les exploitations laitières sont également plus souvent en forme sociétaire (GAEC, EARL ou autres) : 51 % en 2010 contre 29 % en 2000.

La vente directe de produit laitier : une affaire de tourisme

En Normandie, le quota laitier « vente directe » 2012 représente 0,9 % du quota total. Le quota laitier vente directe a baissé de 8 % en Normandie entre 2004 et 2012, sauf dans la Manche et la Seine-Maritime, zones à plus forte fréquentation touristique, où les quotas vente directe sont au départ plus élevés.

Des systèmes d'exploitation en évolution : moins de surfaces fourragères

En 2010, les prairies représentent 43 % de la SAU de Normandie, le maïs ensilage 12 %. Entre 2000 et 2010, les surfaces en prairies ont reculé de 12 % tandis que celles de maïs ensilage ont progressé de 6 %.

La baisse des surfaces en herbe a surtout bénéficié aux grandes cultures. L'apparition d'ateliers de grandes cultures et la concurrence foncière avec les exploitants des zones céréalières peuvent expliquer en partie la baisse des surfaces en prairies.

En Normandie, l'augmentation des surfaces en maïs ensilage n'a pas été principalement réalisée par les exploitations laitières. Les exploitations en production de viande (bovins et porcs) ont largement participé à cette augmentation. En effet, les exploitations laitières cultivent 88 % des surfaces de maïs ensilage contre 90 % en 2000. Les surfaces en maïs consacrées à l'alimentation des vaches laitières sont même en recul en Haute-Normandie. La productivité par vache laitière a augmenté en Haute-Normandie, dans la Manche, l'ouest du Calvados et de l'Orne. Cette augmentation peut s'expliquer par celle

du potentiel génétique, par une meilleure technicité des exploitants et une plus grande ration de concentrés et de maïs ensilage dans l'alimentation des vaches.

La Haute et Basse-Normandie : 2 régions laitières

En Haute-Normandie, les exploitations laitières sont plus grandes (SAU et effectif de vaches laitières), moins spécialisées et plus souvent en forme sociétaire qu'en Basse-Normandie. Les vaches laitières y sont également plus productives.

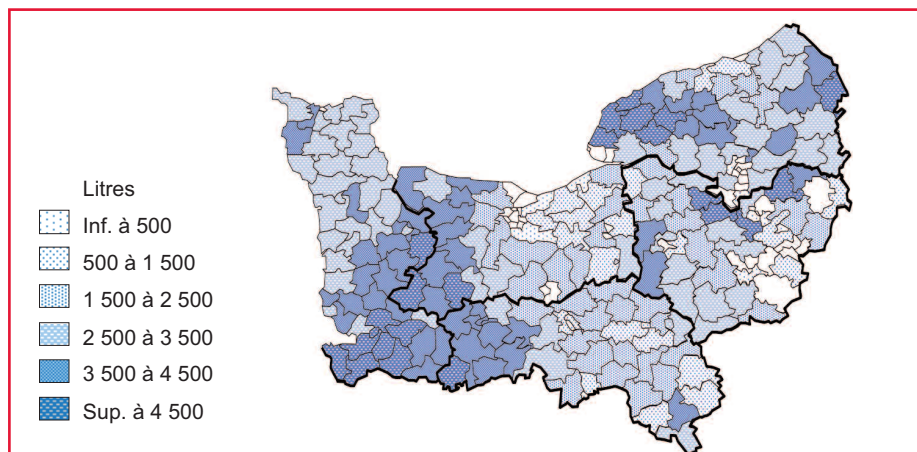
Les exploitations laitières haut-normandes possèdent plus souvent un atelier de grandes cultures, la surface fourragère principale y représente en moyenne 51 % de la SAU contre 77 % en Basse-Normandie. Cependant, entre 2000 et 2010 la part des exploitations laitières spécialisées lait a augmenté en Haute-Normandie tandis qu'elle a baissé en Basse-Normandie.

Une pluralité des dynamiques géographiques de production

Les paysages de bocage herbager aux reliefs plus ou moins accidentés se spécialisent dans la production laitière, celle-ci y étant économiquement plus intéressante que d'autres productions. Ainsi, la production laitière se localise principalement dans la Manche et l'ouest des 4 autres départements ainsi que dans le Pays de Bray. Dans ces zones où la production laitière tend à se concentrer, les surfaces en maïs augmentent tandis que celles en prairies diminuent. Les zones où la densité laitière³ augmente le plus ne sont pas forcément celles où le quota moyen est le plus élevé.

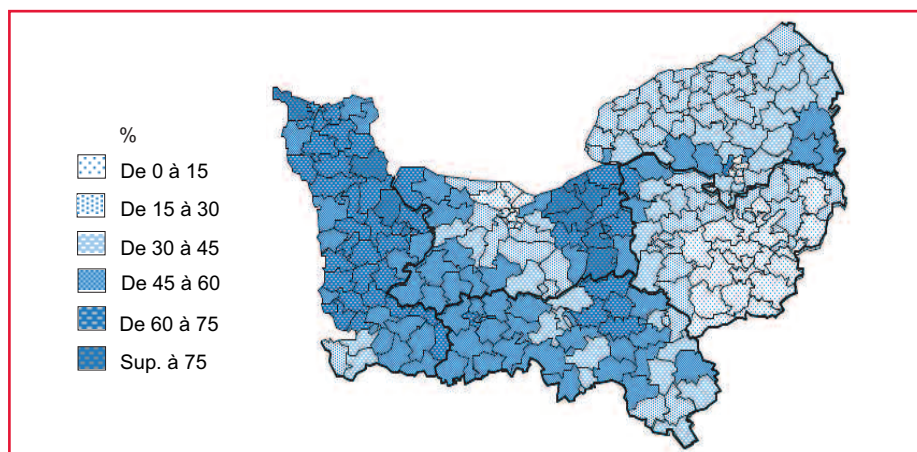
Dans les zones où la production laitière est abandonnée ou en cours de transition, les surfaces en maïs ensilage diminuent fortement et les surfaces en prairies baissent faiblement

Lait par ha de SFP⁴ 2010



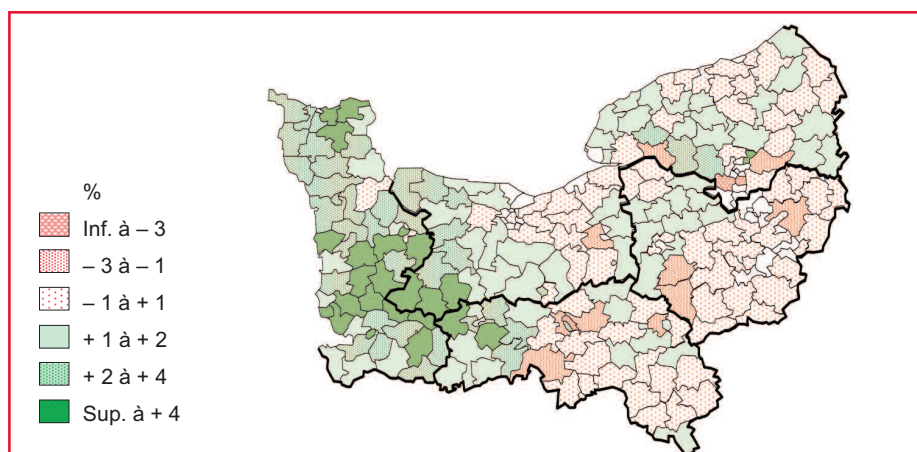
Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Prairies/SAU 2010



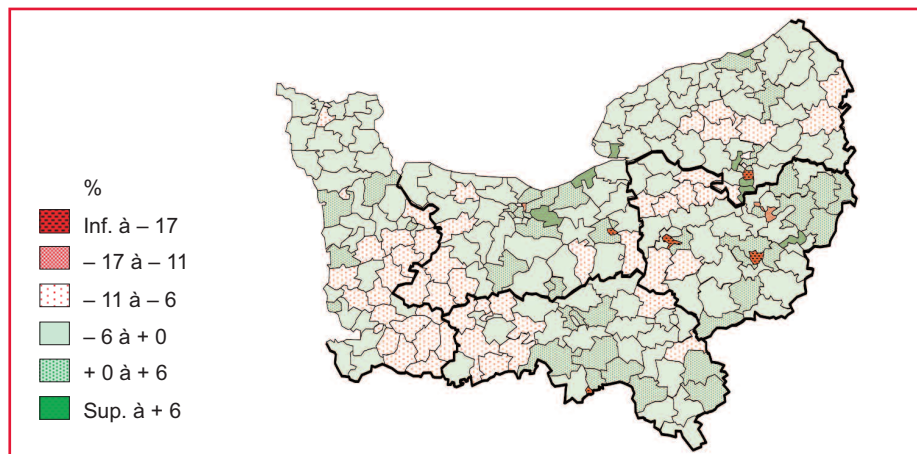
Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Évolution du Maïs Fourrage en part de SAU : % 2010 - % 2000



Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Évolution prairies totales en pts de SAU : % 2010 - % 2000



Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

avoir livré une production de lait inférieure au quota. La production s'est localisée principalement dans l'ouest de ces deux départements où se situent les exploitations dont les quotas moyens sont les plus élevés (supérieur à 400 000 l) de même que 90 % des cantons de Normandie qui ont eu la plus forte augmentation du quota moyen de 2004 à 2012 (plus de 25 000 l).

Orne : est et ouest différenciés

L'Orne suit une tendance de concentration de la production laitière à mi-chemin entre le Calvados et la Manche. Les exploitations laitières de l'ouest sont dans la même dynamique que celle de la Manche et la production de lait y reste solidement implantée tandis qu'ailleurs, la concurrence entre l'activité céréalière et laitière impose une concentration plus forte dans de plus grandes unités laitières.

voire augmentent. Cette augmentation des surfaces en prairie peut être un signe de l'abandon de la production laitière au profit d'autres ateliers (vaches allaitantes, chevaux...). La concurrence économique et agronomique entre productions est déterminante dans le maintien ou l'abandon de la production laitière.

La Manche : spécialisation et concentration laitière

La Manche est le département de Normandie le plus spécialisé dans la production laitière avec plus de 40 % des exploitations laitières et de la production de lait de Normandie. De 2000 à 2010, la Manche, département le plus herbager, a connu la plus forte baisse de surfaces en herbe et la plus forte hausse de surfaces en maïs ensilage dans les exploitations laitières. Ce département a également le plus fort potentiel de retournement de prairie avec 19 % de la SAU en prairie temporaire. Le phénomène de concentration y est en phase d'accélération et s'effectue de façon homogène sur le territoire à l'image de la répartition de la production. La Manche est le seul département de Normandie où la proportion d'exploitations laitières a augmenté en 10 ans. La progression de la production y est également la plus forte entre 2000 et 2010. Les exploitations laitières manchoises sont les plus petites de Normandie en terme de surface

et en taille des troupeaux de vaches laitières. Néanmoins, elles ont connu la plus forte augmentation de SAU moyenne (+ 41 %) et de forme sociétaire (+ 21 %). La productivité par vache bien que la plus faible de Normandie, est en progression.

4 départements divisés : ouest laitier, zones non laitières et zones en mutation

Dans l'Eure, la Seine-Maritime, le Calvados et l'Orne, le territoire est partagé entre zones de production plutôt laitière et d'autres plutôt céréalières.

Eure et Calvados de grandes unités laitières

De 2000 à 2010, la production laitière de l'Eure s'est concentrée de façon plus forte que dans les autres départements dans de grandes structures productives. Le Calvados connaît la même tendance mais de façon plus atténuée. Dans ces deux départements, le nombre d'exploitations a fortement baissé tandis que la SAU moyenne, l'effectif moyen de vaches laitières ainsi que le quota moyen par exploitation ont largement augmenté. Les exploitations de l'Eure ont connu la plus forte augmentation de la taille moyenne du cheptel pour détenir l'effectif moyen le plus élevé de Normandie. L'Eure est le seul département à se retrouver en sous-réalisation en 2011, c'est-à-dire à

Seine-Maritime : le lait dans l'est et l'ouest

En Seine-Maritime, la concentration de la production laitière se poursuit au profit surtout des franges ouest et est du département.

Des petites régions agricoles en mutation

Dans le pays d'Auge, l'est du pays de Caux ainsi que dans le centre et l'est de l'Orne, le nombre d'exploitants laitiers, peu élevé, continue de baisser. La production laitière y est associée à d'autres ateliers (grandes cultures pour le pays de Caux et le perche Ornaïs, cheval pour le pays d'Auge). Dans le Pays d'Auge les surfaces en prairies ne sont pas valorisées principalement par l'activité laitière.

Des petites régions agricoles désengagées de la production laitière

Le désengagement de la production laitière s'est confirmé au cours de cette décennie dans la plaine de Caen, entre Caux et Vexin ainsi que dans l'est de l'Eure, la production y est quasiment absente. Les grandes cultures y sont les productions privilégiées.

Définitions

1 - Orientation technico-économique (OTEX) : la contribution des différentes productions à la Production Brute Standard (PBS) d'une exploitation permet de déterminer l'orientation technico-économique de cette dernière. Ainsi, une exploitation est déclarée spécialisée en « bovins lait » si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de cette activité.

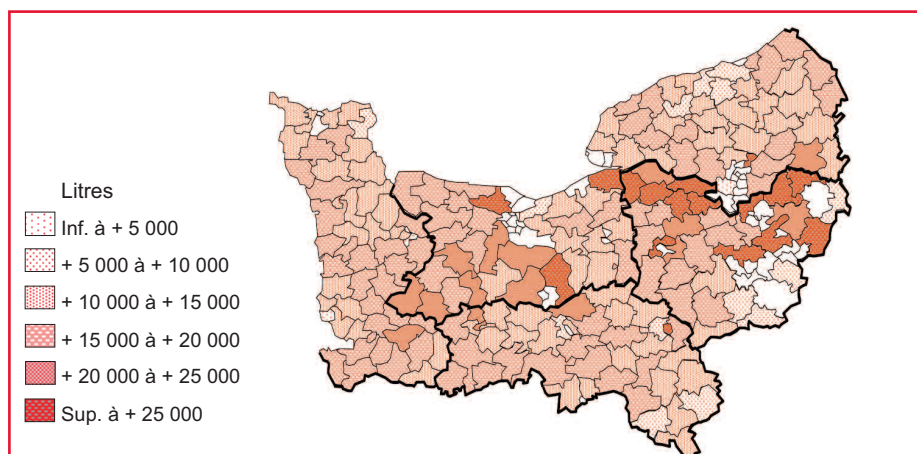
2 - Quotas laitiers : instaurés en 1984 par deux règlements du Conseil, ce dispositif réglementaire a pour but de limiter le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du lait et des produits laitiers. Chaque producteur de lait a 2 quantités individuelles de référence, l'une au titre de l'activité « livraisons », l'autre au titre de la vente directe. Ici, le quota correspond à la somme des 2 références individuelles.

3 - Densité laitière par canton : la densité laitière est le rapport entre la somme des quotas laitiers détenus par les exploitants dont le siège d'exploitation se situe dans le canton et le nombre d'hectares de surfaces agricoles utilisées exploitées sur le canton.

4 - SFP : la Surface Fourragère Principale correspond aux surfaces destinées à l'alimentation des animaux. Elle comprend les surfaces en prairies temporaires et permanentes, ainsi que celles implantées en maïs ensilage et autres fourrages annuels.

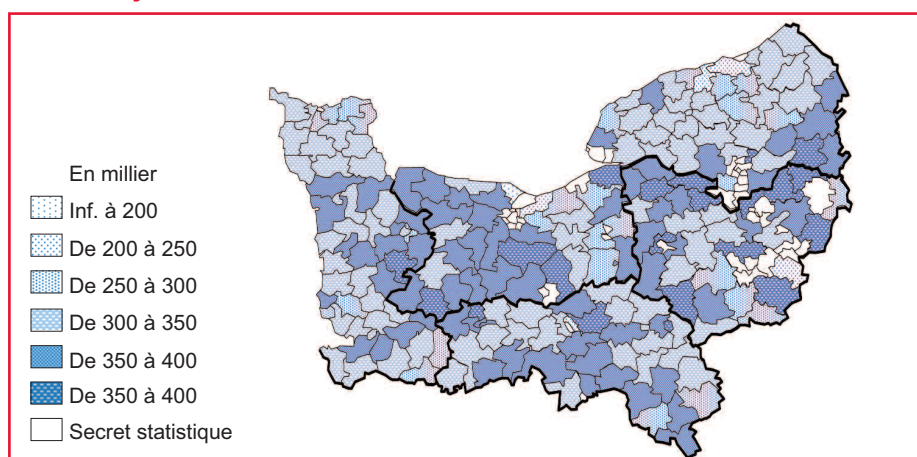
Rédaction : Daisy de Lartigue
Données : DRAAF Haute et Basse-Normandie
Cartographie : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Évolution du quota moyen 2004-2012



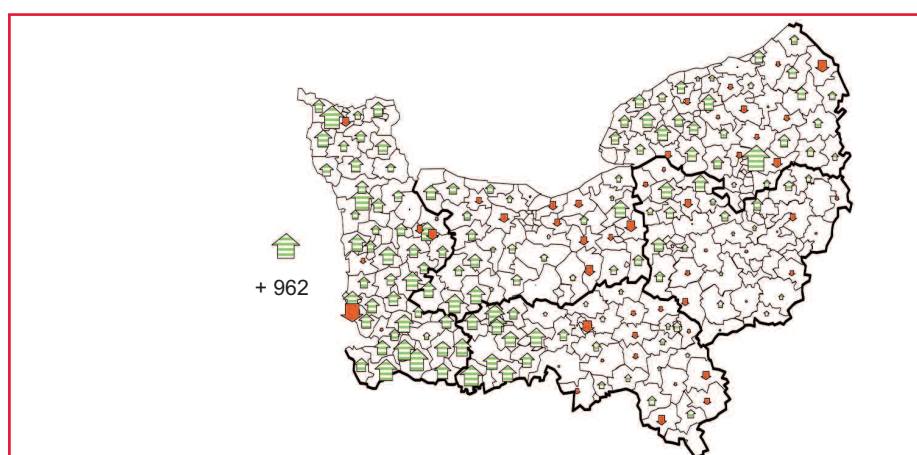
Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Quota moyen livraisons 2012



Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Évolution de la densité laitière (ltr de quota-livraison/ha de SAU totale) 2006-2012



Sources : Agreste, FranceAgriMer - Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Orne

Données sur les exploitations laitières

	Unité	Eure	Seine-Maritime	Calvados	Manche	Orne
Part des exploitations laitières dans le total en 2010	%	14	31	29	41	35
Baisse du nombre d'exploitations laitières entre 2000-2010	%	- 41	- 34	- 36	- 33	- 33
Part des exploitations laitières sous forme sociétaire en 2010	%	59	58	48	45	56
Augmentation du nombre d'exploitations laitières en forme sociétaire entre 2000 et 2010	%	0	13	16	21	8
Quota moyen 2011 des exploitations laitières	L	382 300	316 900	344 800	314 700	327 200
Augmentation du quota moyen entre 2004 et 2011	%	66	47	55	48	46
Évolution de la production entre 2000 et 2011	%	5	8	9	11	6
Productivité par vache laitière en 2011	L	6 750	6 598	6 525	6 240	6 485
Augmentation de la productivité par vache laitière entre 2000-2011	%	39	33	39	36	28
OTEX lait spécialisé						
Part des exploitations (OTEX lait spécialisé) dans les exploitations laitières en 2010	%	41	48	69	74	59
SAU moyenne en 2010 des exploitations (OTEX lait spécialisé)	ha	100	89	91	74	93
Augmentation de la SAU moyenne des exploitations (OTEX lait spécialisé) entre 2000 et 2010	%	40	35	39	41	38
Effectif moyen de Vaches Laitières (VL) en 2010 des exploitations (OTEX lait spécialisé)	Nombre de têtes	63	57	60	55	55
Augmentation de l'effectif moyen de VL (OTEX lait spécialisé) entre 2000 et 2010	%	87	52	48	41	42

	Unité	Eure	Seine-Maritime	Calvados	Manche	Orne
Part de prairies dans la SAU du département entre 2000 et 2010	%	18	33	48	63	49
Part de maïs ensilage dans la SAU du département entre 2000 et 2010	%	4	10	11	22	12
Baisse des surfaces en prairies sur le département entre 2000 et 2010	%	- 17	- 12	- 11	- 13	- 11
Augmentation des surfaces en maïs ensilage sur le département entre 2000 et 2010	%	2	4	9	9	1
Baisse de la SAU utilisée par les exploitations laitières entre 2000 et 2010	%	- 18	- 13	- 12	- 7	- 8
Part de la SAU des exploitations laitières dans la SAU totale 2010	%	21	53	47	79	55
Part des surfaces en maïs ensilage (ME) pour la production laitière dans le département 2010 sur le total ME	%	78	82	85	93	87
Part des surfaces en prairies pour la production laitière dans le département 2010 prairies	%	38	60	53	77	55
Évolution des surfaces en maïs ensilage pour la production laitière dans le département entre 2000 et 2010	%	- 4	- 1	3	7	0
Nombre d'ha moyen de maïs ensilage dans les exploitations laitières du département en 2010	ha	20	19	23	22	24
Part de maïs ensilage dans la SAU des exploitations laitières du département en 2010	%	14	15	19	25	20
Nombre d'ha moyen de prairies dans les exploitations laitières du département en 2010	ha	38	40	50	45	51
Part des prairies dans la SAU des exploitations laitières du département en 2010	%	32	37	53	60	48
Part de prairies temporaires dans la SAU PAC des exploitations du département en 2010	%	2	5	8	19	9

Source : Agreste - Recensements Agricoles 2000 et 2010 - Déclarations de surfaces, SSP par l'Agence de Services et de paiement (ASP)

Agreste Basse et Haute-Normandie

Hors Série - janvier 2013 - 2,50 €

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2013



Directeurs de la publication : François QUESNEL et Michel DELACROIX
Rédacteur en chef : Hélène MALVACHE
Rédacteur : Daisy de LARTIGUE
Composition : atelier national de composition et de diffusion du SSP à Beauvais, **impression** : SRISE
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1951-0411
www.agreste.agriculture.gouv.fr
<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>
 Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
Directeurs : Yves GEFFROY (Basse-Normandie) Édith VIDAL (Haute-Normandie)
 6 boulevard du Général Vanier - CS 95181 Cité administrative - 2 rue Saint Sever
 14070 CAEN CEDEX 5 76032 Rouen Cedex
 Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00 Tél : 02 32 18 95 94 - Fax : 02 32 18 95 97